



PROGRAMME DE FORMATION

TFP APS – Titre à finalité professionnelle

agents de prévention et de sécurité

DURÉE DE LA FORMATION : 175 Heures (25 jours de formation) + 7 Heures (1 journée examen)

Nombre de stagiaires : 4 minimum / 12 maximum

PUBLIC ET PRÉ REQUIS

- Les stagiaires disposent d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit. Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
- Fournir obligatoirement un numéro d'autorisation préalable à la formation délivré par le CNAPS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former le personnel désireux d'accéder à l'un des métiers du secteur de la sécurité privée. Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'aptitude professionnelle obligatoire en vue de l'obtention de la carte professionnelle dématérialisée pour l'activité "Surveillance humaine ou surveillance par les systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage" soumis au livre VI du Code de la sécurité intérieure délivrée par le CNAPS.

PROGRAMME DE LA FORMATION (conformément au référentiel INRS en vigueur)

SOCLE DE BASE : 41 Heures

- UV 1 – Module Secourisme
- UV 2 – Module Environnement juridique
- UV 3 – Module Gestion des conflits
- UV 4 – Module Stratégique

SPÉCIALITE : 134 Heures Compléments :

- UV 2 – Module Environnement juridique
- UV 3 – Module Gestion des conflits
- UV 4 – Module Stratégique
- UV 5 – Module prévention des risques d'incendie
- UV 6 – Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier
- UV 7 – Module sensibilisation aux Risques Terroristes
- UV 8 – Module professionnel
- UV 9 – Module palpation de sécurité et inspection des bagages
- UV 10 – Module surveillance par moyens électroniques de sécurité
- UV 11 – Module gestion des risques
- UV 12 – Module événementiel spécifique
- UV 13 – Module gestion des situations conflictuelles dégradées
- UV 14 – Module industriel spécifique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

MOYENS DE SURVEILLANCE GENERALE:

Notre centre de formation est inscrit dans une démarche d'installation permanente et dispose:

- d'une salle de formation de 25m² minimum.
- d'un espace de travail sécurisé permettant la pratique de la Gestion des situations conflictuelles dégradées.
- d'un espace PC de sécurité (endroit dédié dont les principaux équipements de sécurité sont installés dans ce PC).
- d'un espace d'accueil (pause déjeuner, détente).
- d'une surface et environnement intérieur ou extérieur suffisant, permettant l'apprentissage et la mise en œuvre de rondes de sécurité.
- de vidéoprojecteurs.
- de tableaux pédagogiques.
- de supports informatisés (vidéo, etc.).
- de documents de référence remis à chaque participant.

Le poste central de sécurité pédagogique est équipé de:

- 3 appareils émetteurs-récepteurs idéalement équipés de la fonction PTI (DATI) + un portatif complémentaire de type PTI.
- 3 téléphones et leur mode d'emploi, reliés au PC Sécurité (une ligne standard, une ligne d'urgence).
- Une armoire à clés fixée
- un boîtier de clés comportant différents types de pass (pass général, pass partiel, clés individuelles).
- une centrale d'alarme intrusion reliée à différents types de détecteurs (avec temporisation d'entrée, boîtier déporté etc.).
- un système de vidéosurveillance équipée de 3 caméras
- un registre de consignes journalières.
- un registre des clés / des badges / des visiteurs.
- PC informatique avec logiciel de traitement de texte permettant d'établir un compte-rendu.
- une main courante électronique opérationnelle.
- une main courante « papier ».
- Un Système de Sécurité Incendie (SSI).
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes

MOYENS DE SECOURS A PERSONNES:

- lot de mannequins (adulte, enfant, nourrisson).
- divers outils de simulation.
- trousse de pharmacie (désinfectants alcool gaz etc.).
- kit de maquillage pédagogique.
- plan d'intervention INRS.

- défibrillateur de formation automatique externe (ou semi-automatique).

MOYENS INCENDIE:

- Désenfumage: au minimum un boîtier de commande manuelle pneumatique équipé de ses cartouches de CO2.
- Blocs Alimentés d'Éclairages de Sécurité pédagogique.
- Éclairage de sécurité: blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie).
- Système de Sécurité Incendie (SSI) de catégorie A.

MOYENS DE SECOURS:

- système de sécurité incendie.
 - divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels.
 - 2 extincteurs en coupe (eau, CO2).
 - 12 extincteurs (eau), 2 extincteurs CO2.
 - aire de feu permettant de justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feux écologiques à gaz.
 - Robinet Incendie Armé (RIA).
 - têtes d'extinction automatique à eau (non fixées).
 - système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques.
 - modèle d'imprimés, (permis de feu, consignes diverses, plans d'évacuation).
-
- emploi du téléphone (réception, appel).
 - registre de prise en compte des événements ou registre d'anomalies (heure, motif, localisation, traitement).
 - Un magnétomètre

MOYENS POUR L'ÉVÈNEMENTIEL / LA PALPATION:

- des gants adaptés pour les exercices pratiques.
- une raquette (détecteur de métaux portatif).
- des fumigènes, etc.

MOYENS POUR LA SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES:

- arme longue fictive.
- arme blanche fictive.
- munitions fictives.
- 3 garrots à tourniquets.
- 3 garrots à cliquets.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques avec méthodes heuristiques, démonstratives et participatives
- Cas pratiques
- Mises en situation / jeux de rôle

VALIDATION

L'examen du TFP Agent de Sécurité se déroulera sur 15 UV au total :

- Épreuve module Sauveteur Secouriste du Travail (1UV)
- Épreuve théorique (modules incendie, cadre légal et déontologique, surveillance générale) (13 UV à valider sous forme de QCU)
- Épreuve pratique individualisée sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat devant un jury composé de représentants de la profession

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateur certifié par la CNAPS et la branche professionnelle ADEF